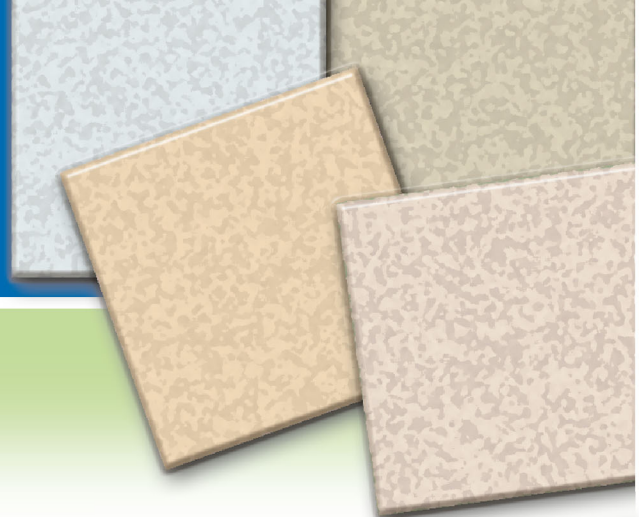


# carrelage



## Détergent hdl

Savon liquide

Fiche technique

Nettoie et fait briller les sols durs et poreux (carrelages, tomettes, granits).  
Nourrit le support permettant ainsi de le protéger des salissures et d'en faciliter son entretien.  
Laisse un aspect satiné.

### Mode d'emploi

S'utilise manuellement ou à l'autolaveuse.  
Rinçage obligatoire dans le cas d'une surface au contact de denrées alimentaires.  
Procéder périodiquement à l'élimination du surplus de produit en effectuant un lavage avec un détergent alcalin dilué.  
Dosage : **Nettoyage manuel** : diluer de 0,5 à 2 % dans l'eau.  
**Nettoyage à l'autolaveuse** : diluer de 0,5 à 1 % dans l'eau.

### Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L,

### Données techniques

- Aspect : liquide liqueux limpide jaune  
- pH : 10,4 -11,4  
- Densité : 1,01 - 1,03

### Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

### Stockage

Conditions inhérentes aux produits inflammables.

### Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.  
Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement.  
Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

### Respecte l'environnement (Eco'Reflex Nature)

Présente un profil environnemental très favorable.  
Contient des composants respectueux de l'environnement.  
Ne présente pas d'étiquetage environnemental.

### Respecte l'homme (Eco'Reflex Sécurité)

Risque chimique réduit pour l'utilisateur (Selon les critères Eco'Reflex établis à la date de publication de cette fiche technique).  
Pas d'étiquetage allergène (pas de phrases H334, H317 et EUH 208). Sans VLER.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

07-11-2018 Ind. 13 ■



**EYREIN**  
INDUSTRIE

ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - 05 55 27 65 27 - Fax 05 55 27 66 08  
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com